



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE GROS ENTRETIEN ET DE PETITS AMÉNAGEMENTS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE VINCENNES - LOT 4 DEMOLITIONS, MAÇONNERIE, PLÂTRERIE, CARRELAGES ET MENUISERIES BOIS, PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ BRIAND**

**DÉCISION N° AU-18-216  
EN DATE DU 10 JUILLET 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°AU-16-230 en date du 3 août 2016 de signer le marché de travaux d'entretien, de gros entretien et de petits aménagements des bâtiments communaux de la Ville de Vincennes - Lot 4 démolitions, maçonnerie, plâtrerie, carrelages et menuiseries bois avec la société BRIAND (notifié le 18/08/2016) ;

**VU** l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 12 juin 2016 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prendre en compte d'une part les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées (plan handicap pluriannuel), et d'autre part l'augmentation du volume des travaux d'entretien notamment pour les équipements sportifs, scolaires et de la petite enfance.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société BRIAND, sise, 351 impasse des Armoiries 94 350 VILLIERS SUR MARNE, représentée par Monsieur Fabien BOERI, Président Directeur Général, l'avenant n°1 au marché de travaux d'entretien, de gros entretien et de petits aménagements des bâtiments communaux de la Ville de Vincennes - lot 4 démolitions, maçonnerie, plâtrerie, carrelages et menuiseries bois.

Le présent avenant n°1 s'élève à 62 500,00 € HT (75 000,00 € TTC), portant le nouveau montant maximum du marché à 479 166,67 € HT (575 000,00 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des  
travaux d'entretien des équipements publics, de  
l'urbanisme et de l'habitat,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20180710-Imc1H5154H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/07/2018  
Date de Publication : 10/07/2018